



## Centre de compétences en numérisation (CCN)

### Exigences applicables aux fournisseurs de technologies

#### **Critères d'admissibilité pour s'inscrire à la base de données sur les fournisseurs de technologies numériques du CCN :**

##### **Conditions d'admissibilité des fournisseurs de technologies numériques :**

- Être constitué en société au niveau fédéral ou provincial et disposer d'un numéro d'entreprise valide;
- Être une entreprise privée à but lucratif;
- Être une entreprise ontarienne ayant un établissement stable en Ontario dont plus de 50 % de l'empreinte en matière d'emploi est à l'intérieur de la province de l'Ontario;
- Les demandes d'inscription à la base de données provenant de fournisseurs de services de consultation qui n'ont pas de technologie exclusive ou de revendeurs de technologies ne seront pas prises en compte;
- Les conseillers en adoption du numérique qui ont travaillé à un projet du PMAN auprès d'une PME ne pourront lui servir de fournisseur dans le cadre d'un projet de démonstration de technologies.

##### **Remarques importantes concernant les fournisseurs de technologies numériques :**

- Seules des entreprises technologiques DE L'ONTARIO seront répertoriées dans la base de données;
- L'inscription à la base de données ne signifie pas que les entreprises inscrites sont cautionnées par le CIO et les fournisseurs ne doivent faire aucune affirmation en ce sens;
- La communication de renseignements dans la base de données est volontaire et sert uniquement à des fins d'établissement de partenariats;
- Le CIO se réserve le droit d'approuver ou de refuser les demandes d'inscription à la base de données;
- Le CIO se réserve aussi le droit de retirer des fournisseurs de technologies numériques de la base de données;
- La technologie des fournisseurs doit être commercialisée et validée.